

République Française

--

Département
de la MEUSE

--

Canton d'ETAIN

Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT

COMPTE RENDU

--

CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 18 juin, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	5	6	1

PRESENTS	Alain MACEL, Michel CHALONS, Claudine DIDRY, Bernard GEORGE, Jean-Christophe PATON
ABSENTS	Delphine EPIARD, Emmanuel DUCROS, Séverine SANCHEZ, Nathalie MARECO, Christine LAMPSON, Jean MUTELET
POUVOIRS	Séverine SANCHEZ à Alain MACEL
SECRETAIRE	Jean-Christophe PATON

DELIBERATIONS

Après consultation de 4 bureaux d'études potentiellement candidats à ce type d'opération d'aménagement paysager pour le centre du village, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que seule l'offre du Cabinet Atelier Paysage (Belleville) a été reçue, pour une somme de 4950 €HT en tranche ferme (définition de l'aménagement paysager et des esquisses APS) ; une tranche conditionnelle (maîtrise d'œuvre de la phase travaux) a également été chiffrée.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir cette proposition et autorise le Maire à signer le marché. Par ailleurs, il décide de mettre en place un comité de pilotage pour la définition et le suivi de cette opération.

Le Maire

Alain MACEL